MODE DE SELECTION DES APPRENANTS

L'éventuelle admission au GSR est conditionnée par une série de critères essentiels.

Pour l'accès à notre école maternelle

Date de naissance de votre enfant est un critère déterminant dans son orientation.

Votre enfant doit avoir 3 ans révolus au 31 décembre pour être admis en Petite Section. Cela dit, pour ceux nés au delà du 31 décembre, seront inscrits sur une liste par ordre de naissance et peuvent être retenus jusqu'au 31 mars de l'année suivante selon les places disponibles. Critère capital pour une orientation vers la formation bilingue enrichie. De prime abord, votre enfant doit avoir 3 ans révolus au 01 septembre pour être admis en Petite Section. Cela dit, pour ceux nés au delà du 1er septembre, seront inscrits sur une liste par ordre de naissance et peuvent être retenus jusqu'au 31 décembre selon les places disponibles. Critère incontournable pour une orientation vers la formation conforme aux instructions officielles françaises.

- 2. Un examen approfondi du dossier d'inscription de votre enfant ;
- 3. Des rencontres déterminantes :
- Pour intégrer la petite section, une rencontre personnalisée est organisée pour mieux connaître l'enfant et mener un entretien avec ses parents.
- Pour intégrer la Moyenne ou la Grande section, une batterie de tests est mise en place qui permettra d'évaluer le niveau de compétence et de performance de l'enfant et qui concerne les six domaines de compétences.

Pour l'accès à notre école élémentaire

- 1. Une étude minutieuse du dossier de candidature de votre enfant ;
- 2. Un passage d'un test-concours d'admission en Arabe, Français et Maths;
- 3. L'admission de votre enfant se fait selon les places disponibles.

Pour l'accès à notre cycle secondaire (Collège et Lycée)

- 1. Une étude minutieuse du dossier de candidature de votre enfant ;
- 2. Un passage d'un test-concours d'admission en Arabe, Français, Anglais et Maths et selon le niveau demandé, éventuellement dans d'autres matières ;
- 3. Dans certains cas, des entretiens individuels avec les candidats sont nécessaires ;
- 4. L'admission de votre enfant se fait selon les places disponibles.